HK/AM

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2020- 0760 /PRES/PM/MAEC/ MINEFID/MDENP portant ratification de l'accord de financement composé du Crédit n°6610-BF et du Don n°D609-BF, conclu à Ouagadougou, le 29 juin 2020, entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI).

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU le décret n°2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement;

VU le décret n°2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement;

VU la loi n°052-2019/AN du 06 décembre 2019 portant habilitation du Gouvernement à ratifier par voie d'ordonnance les accords et conventions de financement signés entre le Burkina Faso et les partenaires techniques et financiers :

VU l'accord de financement composé du Crédit n°6610-BF et de Don n°D609-BF, conclu à Ouagadougou, le 29 juin 2020, entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développemen (IDA), pour le financement du Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI);

VU l'ordonnance n°2020-009/PRES du 21 août 2020 portant autorisation de ratification de l'accord de financement composé du Crédit n°6610-BF et de Don n°D609-BF, conclu à Ouagadougou, le 29 juin 2020, entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI);

VU la décision n°2020-010/CC du 04 août 2020 sur la conformité à la Constitution de l'accord de financement composé du Crédit n°6610-BF et de Don n°D609-BF, conclu à Ouagadougou, le 29 juin 2020, entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI);

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 06 août 2020 ;

DECRETE

- ARTICLE 1: Est ratifié l'accord de financement composé du Crédit n°6610-BF et du Don n°D609-BF, conclu à Ouagadougou, le 29 juin 2020, entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI).
- ARTICLE 2: La contre-valeur en franc CFA du Crédit n°6610-BF et du Don n°D609-BF est d'environ 45 525 000 000 et sera entièrement consacrée au financement dudit projet tel que décrit dans l'accord et ses annexes.

ARTICLE 3: Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement et le Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 15 septembre 2020

Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement

Alpha BARRY

Lassané KABORÉ

Le Ministre du Développement de l'Economie Numérique et des Postes

Hadja Fatimata OUATTARA/SANON

